

HONORAIRES PRATIQUÉS PAR L'ETUDE

Jérôme FÉRIAUD

NOTAIRE ASSOCIÉ

Titulaire d'un Office Notarial
successeur de M^e Bierry
& de l'Office Notarial
LÉGALNOT Beaucaire

Marie-Laure HANOT

Émilie KABAKER

NOTAIRES AU SEIN

13^{ter}, Cours Gambetta
B.P. 54 - 30301 BEAUCAIRE

04 66 59 21 26

office.30016@notaires.fr



Office équipé pour
la visioconférence

OBJET DE LA MISSION	HONORAIRES TTC (débours en sus)
DIVERS	
DEPOT TESTAMENT OLOGRAPHE AVEC CONSEIL	107,79 €
DEPOT TESTAMENT OLOGRAPHE SANS CONSEIL	49,79 €
CONVENTION DE QUASI USUFRUIT	600 €
PROMESSE DE VENTE	300 €
REQUISITION D'INSTRUMENTER	300 €
PRISEES MOBILIERE DANS INVENTAIRE	360 € à 720 €
REGLEMENT DE FACTURES (au-delà de 5) de 6 à 10 factures	120 €
REGLEMENT DE FACTURES de 11 à 20 factures	240 €
REGLEMENT DE FACTURES au-delà de 20 factures	360 €
ATTESTATION DEVOLUTIVE (Sans notoriété par la suite)	240 €
REDACTION REQUETE AU JUGE DES TUTELLES	360 €
DECLARATION DE DON MANUEL	360 €
DEMARCHE POUR APOSTILLE	120€
BAIL Commercial	½ du loyer mensuel +20% de TVA avec minimum de 720 €
CESSION DROIT AU BAIL ou VENTE DE FONDS DE COMMERCE	
Prix inférieur à 50 000 €	1 800 €
Prix entre 50 000,01 et 150 000 €	3% du prix+20% de TVA
Prix au-delà de 150 000,01€	2,5 % du prix+20% de TVA
SOCIETE	
STATUTS (sans apport immobilier)	1 200 €
MODIFICATION DES STATUTS en suite d'un acte	600 €
TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL	600 €
REDACTION PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE (sans formalité à l'INPI)	360 €
REDACTION PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE (avec formalité à l'INPI)	600 €
CESSION DE PARTS SOCIALES	
Prix inférieur à 50 000 €	1 800 €
Prix entre 50 000,01 et 150 000 €	3% du prix+20% de TVA
Prix au-delà de 150 000,01€	2,5 % du prix+ 20% de TVA

Pour les actes soumis au tarif réglementé, merci de vous référer à la brochure mise à votre disposition.